C0320

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DU MODÈLE OFS/BRS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Clarifier le cadre OFS/BRS pour déployer sereinement ses projets

Les opérations réalisées en Bail réel solidaire connaissent un essor important. Cependant, ce type de montage est encadré par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant.

Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre juridique des offices fonciers solidaires
› décrypter les opérations visées par les opérations en BRS
› appliquer les droits et obligations des parties
› identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA, Consultante-formatrice spécialisée droit de l'immobilier et Pascale LOISEAUX, formatrice fiscaliste et Xavier LIEVRE, Notaire.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19 et 20 mars 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les fondamentaux du modèle OFS/BRS
- les textes de référence
- les influences du modèle anglo-saxon
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre juridique des OFS
- qui peut se faire agréer OFS ? pour quelles activités ?
- les conditions de création des OFS
- le dossier d'agrément
- les obligations de l'OFS
- la modification des statuts de l'OFS
- la disparition de l'OFS
- les aides dont disposent les OFS dans le cadre de leur activité
- le contrôle de l'OFS et les sanctions

Le cadre juridique du BRS
- les textes de référence
- les opérations visées par le BRS
- les bénéficiaires du BRS
- BRS accession et BRS location et les plafonds
- le BRS et l'articulation avec la copropriété
- les droits et les obligations des parties
- la transmission des droits réels : cas et conditions
- le droit de préemption de l'OFS
- BRS et quotas SRU
- la fin du bail

La fiscalité des opérations en BRS
- le taux de TVA réduit
- remise en cause du taux de TVA réduit
- l'abattement de TFPB
- la taxe sur la publicité foncière

Atelier pratique : BRS et cadre juridique

Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.